

**De soi à soi et de soi à l'autre :
quel ajustement dans les séquences du type
I should think ?**

Valérie BOURDIER
Université de Reims Champagne-Ardenne

INTRODUCTION

Pour Antoine Culioli, l'ajustement est un concept clé dont le linguiste ne peut se passer. En effet, tout énoncé implique une « régulation minimale sans laquelle il ne peut exister d'échange, c'est-à-dire d'accès d'un sujet à un autre » (Culioli [1998] 1999b : 137). L'activité de langage ne se limitant pas aux deux activités polaires d'émission et de réception, il ne peut y avoir de transmission sans un effort d'ajustement permanent. Culioli s'est d'ailleurs opposé à l'idée selon laquelle les locuteurs auraient à leur disposition un référent qui serait « tout prêt » ou « prêt à l'emploi ». Ainsi par exemple, dans l'énoncé *Ces gens ont une maison !*, le référent « une maison » peut désigner un palais, un taudis, une maisonnette, etc. Il apparaît qu'on ne peut se contenter du référent signifiant « ce à quoi on réfère », ce qui conduit à « construire des valeurs référentielles qui supposent une latitude d'identification variable »¹. Par conséquent, ce référent, loin d'être « tout prêt », à disposition, est produit par l'activité des locuteurs et doit être considéré comme étant toujours négociable et variable. Il découle que l'activité d'ajustement, bien qu'indispensable, est elle-même négociable et variable selon les énoncés. C'est sans doute pour cette raison que Culioli a si souvent recours à ce concept ;

1. Énoncé et remarques d'Antoine Culioli, séminaire du 07/04/2004 à l'Institut du Monde anglophone Charles V (Culioli 2004).

toutefois, il se trouve – presque systématiquement – contraint de le préciser ou de le qualifier au moyen d'adjectifs², au point que la nature même de l'ajustement puisse sembler insaisissable. Aussi cette étude se propose-t-elle, dans un premier temps, d'identifier et de décrire les grands types d'ajustement mis au jour par Culioli. Il apparaîtra que ces derniers sont à rattacher à certaines opérations (représentation, téléonomie, valuation, etc.) ; les modaux *shall* et *should* permettront d'illustrer ce phénomène en mettant en lumière les opérations qui relèvent de l'ajustement inter-subjectif. Enfin, il importera d'étudier plus précisément l'interaction des marqueurs dans les énoncés comportant des séquences du type *I should think*. De là découlent la mise en relation des notions et l'ajustement qualitatif inter-notionnel.

1. AJUSTEMENT ET AJUSTEMENTS

1.1. Les opérations fondamentales de la construction d'un énoncé

Pour Culioli, l'ajustement correspond à la troisième et dernière opération qui intervient dans la constitution d'un énoncé. En effet, tout énoncé procède de trois ordres d'opérations que sont la représentation, la référenciation et la régulation (ou ajustement).

Le niveau des représentations est inaccessible en tant que tel car il est d'ordre interne, mais il correspond aux notions qu'élabore un sujet par son activité cognitive et sensori-motrice. Le niveau de la référenciation est de l'ordre du pointage dans le sens où il concerne la mise en relation entre un énoncé et la réalité extra-linguistique à laquelle il renvoie. L'ajustement va dépendre de cette opération de référenciation.

Il convient de remarquer que Culioli emploie assez indifféremment les termes « ajustement » et « régulation ». En anglais, il utilise toujours « regulation »³. Que ce soit en anglais ou en français, ces termes sont empruntés aux domaines de l'économie et de la mécanique⁴.

En économie, il s'agit d'une mesure qui consiste à rétablir l'équilibre financier d'un pays endetté. Il apparaît donc qu'on mesure

2. « ... l'ajustement peut être large, étroit, rigide, mou ; que cela laisse de grands degrés de liberté ou pas de liberté du tout, selon les cas. » (Culioli 2002 : 232).

3. Voir Culioli (1989) dans Culioli (1990) et Culioli (1993) dans Culioli (1999a).

4. En outre, ces termes peuvent désigner soit l'action d'ajuster (ou de réguler), soit le résultat de cette action.

l'écart entre un état de choses effectif et un autre état de chose souhaité, fictif, dans le but de réduire cet écart.

En mécanique, un ajustement est l'assemblage d'une pièce contenant et d'une pièce contenue au moyen d'un serrage ou d'un certain jeu (c'est-à-dire un degré de liberté entre les deux pièces assemblées). Dans ce cas, la pièce contenant sert de repère grâce auquel la pièce contenue va pouvoir s'encaster ou s'imbriquer. On retrouve cette relation entre élément-repère et élément-repéré dans tout énoncé.

Néanmoins, le concept d'ajustement dans la théorie de Culioli présente au moins deux grandes différences avec son emploi en mécanique ou en économie :

- d'une part, l'ajustement est une opération dont les énonciateurs n'ont pas conscience : c'est une activité épi-linguistique ;
- d'autre part, on ne travaille pas sur du tout fait, pré-réglé, des pièces pré-ajustées ou prêtes à l'emploi. Au contraire, c'est la démarche inverse qui est à l'œuvre puisque l'activité d'ajustement provient du jeu, de l'écart entre les représentations des énonciateurs. C'est donc en situation que les sujets retravaillent ces « pièces », les modifient pour éventuellement réduire le jeu (sans toutefois l'annuler complètement). Ainsi, pour Culioli, l'ajustement se fait en situation, donc on a en permanence un effort d'ajustement, de sorte qu'il reste du jeu même après l'ajustement :

Mais la relation entre sujets énonciateurs entraîne un ajustement complexe, parce que nous ne fonctionnons pas comme des machines pré-réglées et synchronisées, qui auraient en commun un stock de représentations fixes. Bref, il n'y a ni pré-réglage, ni harmonie pré-établie. Cela signifie que nous nous accordons, nous nous ajustons les uns aux autres, de sorte que nos représentations subjectives soient à portée d'autrui.

(Culioli [1997b] 1999b : 92)

Dans l'étude des énoncés, il conviendra donc de se demander ce qu'on ajuste exactement en identifiant ce qui sert de repère. On pourra aussi se poser la question du résultat obtenu une fois l'ajustement opéré : obtient-on des valeurs qui s'additionnent ou une imbrication de valeurs, d'où une valeur nouvelle ?

1.2. Deux grands types d'ajustement : inter-énonciatif et intra-subjectif

Dans son intervention de 2004, Culioli avait souligné l'importance de distinguer deux grands types d'ajustement :

1.2.1. *Le premier est lié à la référenciation et à l'individuation*

Par exemple, dans un énoncé du type *Jean a un livre. Ce livre est un roman, ce livre ne peut pas avoir d'autonomie référentielle en première mention. Ainsi, ce livre est non stable et ne peut être stabilisé que par rapport à la première occurrence (un livre), qui fonctionne comme repère. Pour Culioli, cette relation d'interaction entre le repère et le repéré relève d'une forme de régulation qui permet de stabiliser la référence⁵.*

1.2.2. *Le deuxième type d'ajustement est l'ajustement inter-sujets ou intersubjectif*

Pour appréhender l'ajustement intersubjectif, il convient de revenir sur l'intersubjectivité. Il est bien connu que, dans la Théorie des Opérations Énonciatives, ce concept dépasse largement les relations interpersonnelles et ne se limite pas à l'interlocution.

En effet, tout sujet se construit une représentation de lui-même et de l'autre. Ceci entraîne l'existence de deux relations : la relation du sujet par rapport à lui-même et la relation du sujet par rapport à l'autre. Ainsi, le coénonciateur ne se limite pas à l'interlocuteur ou au récepteur. Il renvoie également au miroir que l'énonciateur se construit de lui-même et à l'image du coénonciateur-interlocuteur que l'énonciateur se représente⁶.

5. Voir Culioli ([1989] 1990 : 181).

6. Culioli (2001 : 108) considère qu'il convient de prendre en compte un enchevêtrement de trois relations : « (1) entre des locuteurs (...) ; (2) entre des sujets, qui construisent un espace de référenciation, muni d'un champ intersubjectif de représentations et de forces (assertion, renchérissement, rejet, convergence, conflit, etc.). (...) ; (3) enfin, tout sujet se fait une représentation de lui-même comme origine d'une activité de production-reconnaissance d'agencements de marqueurs (donc de formes matérielles, traces de l'activité mentale). Ce qui entraîne l'existence de deux boucles : le sujet par rapport à lui-même, le sujet par rapport à un autre (donc soi ↔ soi, soi ↔ autre). Ce sont des boucles imaginaires qui comportent toujours un écart (...) ; ce sont elles qui fondent ces construits théoriques que j'appelle *énonciateur* et *co-énonciateur*. »

Par conséquent, il semble loisible d'opérer une distinction supplémentaire en ce qui concerne l'ajustement intersubjectif. Ce dernier peut constituer en :

- un ajustement inter-énonciatif, qui se joue entre les partenaires énonciatifs que sont l'énonciateur et le coénonciateur ;
- un ajustement intra-subjectif, qui intervient entre le sujet-énonciateur et lui-même. Les énoncés comportant des séquences du type *I should think* en sont un exemple.

2. VALUATION ET TÉLÉONOMIE⁷ DANS L'AJUSTEMENT INTERSUBJECTIF

L'ajustement intersubjectif est patent dans les énoncés où apparaissent des relations de confrontation et où les marqueurs employés traduisent des opérations de valuation. C'est pourquoi les opérations dont les modaux *shall* et *should* sont la trace conduisent à prendre en compte l'intersubjectivité et la dimension téléonomique.

2.1. *SHALL* et l'ajustement « téléonomique »

On considère traditionnellement que le modal *shall* construit une valeur de renvoi à l'avenir associée à une idée d'inéluctable. Néanmoins, on peut se demander ce qui le distingue de *will* dans l'exemple (1), extrait de *Pygmalion*. En effet, dans les deux cas, l'énonciateur garantit le passage à l'existence des occurrences de procès en jeu :

- (1) Eliza: Eliza: you are to live here for the next six months, learning how to speak beautifully, like a lady in a florist's shop. *If you're good and do whatever you're told, you **shall sleep in a proper bedroom**, and have lots to eat, and money to buy chocolates and take rides in taxis. *If you're naughty and idle you **will sleep in the back kitchen** among the black beetles, and be walloped by Mrs Pearce with a broomstick. At the end of six months you **shall go to Buckingham Palace** in a carriage, beautifully dressed. *If the King finds out you're not a lady, you **will be taken by the police to the Tower of London**, where your head **will** be cut off as a warning to other presumptuous flower girls. *If you are not found out, you **shall have a present** of seven-and-sixpence to start life****

7. La téléonomie se définit comme la volonté ou le désir d'un sujet d'atteindre l'objectif bénéfique. (Culioli 1990 : 160). La téléonomie marque donc la présence d'un hiatus, d'une distance que le sujet cherche à combler.

as a lady in a shop. If you refuse this offer you *will* be a most ungrateful wicked girl; and the angels *will* weep for you⁸.

Bernard Shaw, *Pygmalion*, 1916, p. 45

Il semble que le concept d'ajustement soit à même d'apporter des éléments de réponse qui indiquent que l'alternance entre *shall* et *will* est particulièrement significative dans cet extrait. Dans ce passage en effet, il n'est probablement pas anodin que le détrimental soit systématiquement exprimé au moyen de *will* et le bénéfique au moyen de *shall* (*you shall sleep in a proper bedroom / you will sleep in the back kitchen*). L'énonciateur garantit la réalisation des procès en jeu si l'interlocutrice remplit certaines conditions. Cependant, il apparaît clairement dans le contexte que les promesses exprimées avec *shall* correspondent à des procès qui dépassent quasiment l'entendement de l'interlocutrice. En effet, les notions de procès envisagées relèvent d'une logique nouvelle pour elle puisqu'elles découlent d'une compatibilité, voire d'une relation d'entraînement, jusqu'alors inconnue. Par exemple, on a les notions prédicatives '*you be good / you do whatever you are told*' qui entraînent '*you sleep in a proper bedroom / you go to Buckingham Palace*'. Ainsi, l'emploi de *shall* permet de construire une définition qualitative qui élimine toute valeur adverse. En d'autres termes, la logique qui est familière à l'interlocutrice, c'est-à-dire '*I be good / I do whatever I am told*' compatible avec '*I be poor / I sleep in the back kitchen*', se trouve éliminée⁹.

8. « Éliisa, vous allez rester ici pendant six mois pour apprendre à parler avec élégance, comme une demoiselle de magasin chez un fleuriste. *Si vous êtes sage et si vous faites tout ce qu'on vous dit, vous dormirez dans une vraie chambre à coucher* et vous aurez beaucoup à manger et de l'argent pour acheter des chocolats et prendre des taxis. *Si vous êtes méchante et paresseuse, vous dormirez dans l'arrière-cuisine* avec les cancrelats, et madame Pearce vous rossera avec un manche à balai. Au bout de six mois *vous irez*, en voiture, *au palais de Buckingham*, somptueusement habillée. *Si le roi découvre que vous n'êtes pas une vraie dame, la police vous mettra à la Tour de Londres*, où vous aurez la tête coupée, pour servir d'exemple aux jeunes marchandes de fleurs présomptueuses. *Mais si vous n'êtes pas découverte, vous recevrez dix francs en cadeau*, pour commencer votre vie de demoiselle de magasin. Si vous refusez cette offre, *vous serez* une vilaine ingrate, et *les anges pleureront* sur vous. » Version française par Augustin et Henriette Hamon, Paris, Editions Aubier-Montaigne, 1967, p. 57.

9. Le modèle d'Alain Deschamps permet de formaliser ces observations : la variable QNT de *shall* est la même que celle de *will* (seul le chemin vers l'Intérieur du domaine notionnel est pris en compte) alors qu'en QLT le chemin vers E (l'Extérieur du domaine notionnel) est barré pour *shall* uniquement. Voir Deschamps (2001).

Il apparaît que les différentes facettes de l'ajustement sont à l'œuvre dans cet extrait :

2.1.1. D'une part, on a un ajustement de type référentiel (régulation liée à la référenciation) dans la mesure où le discours de l'énonciateur consiste à stabiliser la référence '*be a lady*' et à l'opposer à '*be a flower girl*'. En effet, l'ajustement passe nécessairement par cette adéquation entre les domaines notionnels en jeu dans les énoncés et la valeur référentielle¹⁰, donc ici le choix des domaines relevant de la valeur décrite '*be a lady*'.

2.1.2. Néanmoins, cette stabilisation référentielle débouche sur une valuation appréciative puisque les notions de procès en question sont évaluées en tant que bonnes / mauvaises, souhaitables / non-souhaitables, attendues / déplorées... Il s'agit à chaque fois pour l'énonciateur de travailler sur l'écart par rapport à la bonne valeur.

2.1.3. C'est à ce stade qu'intervient l'intersubjectivité, car l'énonciateur part des représentations qu'il prête au coénonciateur (le référent d'Eliza). Rappelons ici que l'énonciateur construit une image de l'autre, le coénonciateur, ne se réduisant pas à un simple récepteur ou interlocuteur. C'est la raison pour laquelle on trouve cette alternance entre *will* et *shall* dans ce passage. Seul *shall* permet d'éliminer les représentations prêtées à Eliza, c'est-à-dire les notions de procès relevant de '*be poor*'.

2.1.4. Enfin, cet ajustement inter-sujets débouche sur un ajustement de type téléonomique « dans la mesure où on construit un chemin d'accès et l'agentivité intervient » (Culioli 1997a : 45). Pour Culioli, l'ajustement téléonomique peut se ramener aux représentations en *bon / mauvais* :

Il n'existe pas de relation d'interlocution qui ne concerne, du même coup, ces représentations évaluées d'ajustement intersubjectif et de confrontation. Malgré certaines vues simplistes quelque peu réductrices, l'ajustement entre énonciateurs ne se ramène pas (sauf dans le cas d'activités normées opérant dans des domaines homogènes et restreints) à une coopération bienveillante, en vue d'aboutir à une communication (informative, injonctive) transparente et réussie.

(Culioli [1997b] 1999b : 137)

10. Voir Culioli ([1997b] 1999b : 91-92).

La prise en compte de cette dimension téléonomique conduit alors à s'interroger sur les modes d'ajustement qui différencient *shall* de *should*.

2.2. *SHALL* et *SHOULD* : de l'ajustement téléonomique à l'ajustement appréciatif

Bien que certains linguistes considèrent *should* comme un modal radicalement différent de *shall*, il est des contextes où les deux modaux semblent de prime abord quasiment interchangeables : celui des interrogations à la première personne. Il s'agit de propositions polies ou d'offres de service, comme dans les exemples (2), (3) et (4), extraits de la même pièce de théâtre :

(2) WILLY : I'll start out in the morning. Maybe I'll feel better in the morning. [She is taking off his shoes.] These goddam arch supports are killing me.

LINDA : *Take an aspirin. Should* I get you an aspirin? It'll soothe you.

WILLY [with wonder] : I was driving along, you understand?¹¹

Arthur Miller, *Death of a Salesman*, 1949, p. 9

(3) WILLY : Keep up the good work. God ... remember that Ebbets Field game? The championship of the city?

LINDA : *Just rest. Should* I sing to you?

WILLY : Yeah. Sing to me. [LINDA hums a soft lullaby.]¹²

(*Op. cit.*, p. 54)

11. « WILLY : (approuvant). Tu as raison, tu as raison, je repartirai demain matin. Je serai mieux demain, hein ? [...] »

LINDA : *Tu veux une aspirine ? Attends, je vais t'en chercher une.* »
Adaptation Française de Jean-Claude Grumberg, *Mort d'un commis voyageur*, Arles-Montréal, Actes Sud-Leméac, 1988, p. 11.

12. « WILLY : (Poursuivant presque logiquement.) Inoubliable non ? (Linda approuve toujours.) Le monde qu'il y avait ! »

LINDA : *Repose-toi Willy. Veux-tu que je te chante quelque chose ?*

WILLY : C'est ça, chante ! »

Op. cit., p. 94.

- (4) OPERATOR : Mr Loman does not answer. *Shall I page him?*
 WILLY [attempting to stand, as though to rush and silence the
 OPERATOR] : No, no, no!¹³

(*Op. cit.*, p. 88)

Ces trois extraits font apparaître un hiatus entre la situation effective et une situation fictive visée : en (2) et (3) la fatigue du protagoniste s'oppose au soulagement souhaité, en (4) l'absence de réponse de Mr Loman est confrontée à la possibilité d'obtenir sa présence. Néanmoins, avec l'énoncé *Shall I page him?* en (4), l'opérateur se pose en tant que valideur potentiel (sous l'autorité de Willy), apte à actualiser la relation < *I - page him* > si l'interlocuteur value cette dernière comme souhaitable. Par conséquent, seule la valuation du coénonciateur (le référent de *Willy*) intervient puisque c'est à partir de cette valuation que l'opérateur va valider ou non la relation prédicative < *I - page him* >. On a donc affaire à un ajustement inter-sujets qui se limite à la dimension téléonomique : l'opérateur se construit en tant que valideur potentiel de la RP sans pour autant la valuer.

Les énoncés comportant *should* sont différents dans la mesure où les relations prédicatives < *I - get you an aspirin* > et < *I - sing to you* > émanent en premier lieu de la valuation positive de l'énonciateur (ici identifié à la locutrice *Linda*), ce que confirment du reste les impératifs qui précèdent l'offre (*Take an aspirin / Just rest*) ainsi que la justification *It'll soothe you*. On a donc affaire dans ce cas à un ajustement appréciatif (qui concerne les valuations) mais on part de la valuation de l'énonciateur. En effet, le référent de *Linda* cherche ici à convaincre son interlocuteur (*Willy*) pour que la valuation de ce dernier finisse par s'ajuster à la sienne.

La distinction entre ces deux types d'ajustement – essentiellement téléonomique ou essentiellement appréciatif – peut permettre également d'expliquer pourquoi la permutation entre *shall* et *should* n'est pas toujours possible.

Par exemple, dans les énoncés du type (5), fréquemment proposés dans la littérature, la permutation avec *shall* est difficilement recevable :

13. « OPÉRATEUR : M. Loman ne répond pas. *Voulez-vous que je le fasse cogner par un chasseur ?*

WILLY : (suppliant, tout petit et apeuré). Non, non, non, non, non ! »
Op. cit., p. 154.

- (5) Applications should be sent before June 1st¹⁴.
 ? Applications shall be sent before June 1st.

En effet, dans ce cas, l'énonciateur n'impose pas la validation de la relation < *applications - be sent before June 1st* > mais en souligne le bien-fondé. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'interdire la validation de la relation < *applications - be sent after June 1st* >, correspondant à la valeur adverse, mais d'en souligner la conséquence : toute candidature parvenue après le 1er juin ne peut être prise en considération. Une fois encore, on voit que l'énonciateur cherche à ajuster sa représentation (*i.e.* le traitement d'une candidature) à la valuation du coénonciateur. Etant donné que ce dernier souhaite que sa candidature soit prise en compte, le cas de la candidature traitée correspond à la bonne valeur, à la valeur souhaitable. Par conséquent, il semble qu'on ait un ajustement intersubjectif appréciatif dans ce type d'énoncés : la bonne valeur pour l'énonciateur, c'est-à-dire le fait que la candidature soit envoyée dans les temps pour être prise en compte, est aussi la bonne valeur pour le coénonciateur.

C'est une opération différente qui est à l'œuvre en (6). Cet énoncé se distingue de (5) dans la mesure où il ne fait pas apparaître un ajustement d'ordre appréciatif :

- (6) Bicycles shall not be ridden at an unsafe speed, or greater than the speed limit¹⁵.

Emprunté à Dufaye, 2000, p. 201

- ? Bicycles should not be ridden at an unsafe speed, or greater than the speed limit.

Dans ce cas, la valuation du coénonciateur n'est pas prise en compte. La valeur '*ride greater than the speed limit*' est interdite, donc éliminée, même si elle est évaluée par le coénonciateur comme étant la bonne valeur. Ainsi, l'énonciateur impose sans appel la valeur qu'il a sélectionnée ('*you not ride bicycles greater than the speed limit*'). La validation de cette valeur par le coénonciateur doit donc s'ajuster à sa visée, ce qui relève de l'ajustement téléonomique et non appréciatif.

Il ressort que *should*, qui prend en compte l'intersubjectivité, est un marqueur privilégié de l'ajustement appréciatif. À cet égard, il n'est pas étonnant qu'on le retrouve dans les séquences où *I should* est suivi

14. « Aucune candidature ne sera acceptée après le 1er juin. »

15. « Interdiction aux cyclistes de dépasser la vitesse autorisée. »

d'un prédicat cognitif comme *think*. Pour faciliter la lecture, ces séquences sont ici désignées comme les « séquences du type *I should think* », car *think* est traditionnellement considéré comme verbe de pensée « prototypique ». Néanmoins, on observe l'apparition relativement fréquente d'autres verbes de ce paradigme : *imagine, suppose, guess, surmise, presume, reckon...*

3. PARTICULARITES DE L'AJUSTEMENT INTRA-SUBJECTIF DANS LES ENONCES COMPORTANT *I SHOULD THINK*

3.1. Les représentations de l'énonciateur comme propriétés-repères

(7) 'Oh, I don't know. I can never remember what years are, what dates are. You know, I get mixed up. I know 1939 because that's when the war started and I know other dates because of queer things, here and there.' [...]

'*I mean, I can't remember all about it but it was quite well known at the time. It was about – oh, I should think **it was about twelve years ago at least**. And, as I say, I can remember the names of the people because I did know them. [...]. And then there were suddenly accounts of this case in the papers. Whether somebody else had killed them or whether they'd been assassinated or something, or whether they killed each other. **I think it was a revolver** that had been in the house for ages and – well, I'd better tell you as much as I can remember.'*¹⁶

Agatha Christie, *Elephants Can Remember*, 1972, p. 37

Ce passage se caractérise par l'incertitude de l'énonciateur-locutrice quant à la validation des relations prédicatives < *it* - *be*

16. « - Oh ! je n'en sais rien. Je n'arrive jamais à me rappeler les années, les dates. Je mélange tout, vous savez. Je me souviens de 1939 parce que c'était l'année où la guerre a commencé, et de quelques autres dates çà et là, à cause de petites choses particulières. [...].

- *Enfin bon, je ne me souviens pas de tous les détails, mais l'affaire avait eu un retentissement tout à fait certain, à l'époque. Ça remonte à peu près... ma foi, je dirais que ça remonte à une douzaine d'années au moins*. Et, *comme je l'ai précisé, je me souviens du nom des gens parce que, en fait, je les connaissais. [...]. Et voilà que tout à coup, les journaux publièrent des comptes rendus de cette affaire. Comme quoi une tierce personne les aurait abattus, qu'ils auraient été assassinés ou je ne sais quoi, ou même qu'ils se seraient tués l'un l'autre. Je crois qu'il était question d'un revolver* faisant partie de la maison depuis des lustres, et ... voyons, je ferais mieux de vous raconter tout ce que je peux me rappeler. »

Traduction par Catherine Richard, *Une mémoire d'éléphant*, Paris, Hachette-Éditions du Masque, 2000, p. 239.

twelve years ago > et < *it - be a revolver* > : elle ne peut trancher entre avéré et non-avéré et a recours à de nombreux marqueurs de modulation de la prise en charge. La présence dans le même contexte de *I think* et *I should think* semble éloigner d'emblée l'explication, souvent avancée, d'un degré de certitude plus élevé avec *I think* qu'avec *I should think* ; on se pose alors la question de la différence d'interprétation entre ces deux formes. On peut notamment se demander si les manipulations ***I think it was about twelve years ago*** et ***I should think it was a revolver that had been in the house for ages*** seraient recevables.

Le segment *I think* construit une assertion affaiblie, c'est-à-dire que le contenu de pensée passe sous la coupe d'une source subjective particulière. Ceci permet d'introduire l'altérité : d'une part l'altérité énonciative puisque l'énoncé peut « ne pas être valide pour un autre énonciateur » (Celle 2006 : 60), d'autre part l'altérité de valeurs dans la mesure où les autres valeurs référentielles ne sont pas éliminées.

C'est un phénomène différent qui semble être à l'œuvre dans l'énoncé *It was about – oh, I should think it was about twelve years ago at least*. Alors que le début de l'énoncé prend la forme d'une assertion, la locutrice se trouve contrainte de le modaliser au moyen d'un prédicat d'évaluation subjective. Néanmoins, il est intéressant de remarquer qu'elle n'utilise pas *I think* mais *I should think*. On a affaire ici à une évaluation de l'énonciateur quant à la délimitation temporelle de l'événement : on pourrait en effet gloser cet énoncé par *It must have occurred twelve years ago*.

En fait, l'énoncé ***I should think it was about twelve years ago*** implique un travail d'estimation à partir de la mise en relation entre la situation d'énonciation (Sit₀) et la situation des événements en question (Sit₂). La manipulation ***I think it was about twelve years ago*** serait recevable mais le segment *twelve years ago* serait simplement attribué à l'origine subjective *I*. Le segment *I should think* permet une opération supplémentaire de qualification de la valeur référentielle attribuée. Comme le montre *It was about – oh*, l'énonciateur se trouve dans l'impossibilité d'assigner une valeur référentielle, donc le processus de référenciation est bloqué, suspendu. C'est alors que l'ajustement intervient : l'énonciateur tente d'ajuster au mieux la valeur avérée à la valeur qui va être proposée.

Ainsi, la sélection de *twelve years ago* n'est pas présentée comme relevant du choix de l'énonciateur en Sit₀ mais des représentations de cet énonciateur, plus précisément du travail de l'énonciateur sur ses représentations. En d'autres termes, l'énonciateur se fonde sur les

propriétés de la situation (par exemple : les changements survenus pendant ces douze années, les personnes connues ou fréquentées à l'époque, etc.) pour proposer une valeur. *I should think* est donc la trace d'un ajustement intra-sujetif : l'énonciateur travaille sur le bien-fondé de choisir la valeur *twelve years* par rapport à la représentation qu'il s'en fait. L'ajustement intra-sujetif porte donc sur la mise en relation entre la valeur finalement proposée et les propriétés qui ont conduit à proposer cette valeur.

Dès lors, on voit pourquoi l'autre énoncé de cet extrait serait plus difficilement recevable dans ce contexte avec *I should think* :

? I should think it was a revolver that had been in the house for ages.

Un tel énoncé apparaîtrait comme le point d'aboutissement d'un raisonnement, d'un travail d'inférence à partir d'éléments observés. Cet énoncé pourrait, au demeurant, être prononcé par un détective : il marquerait l'ajustement entre ses observations et la représentation qu'il se fait de la valeur sélectionnée, ce qui n'est justement pas le cas ici.

I think marque simplement l'incertitude de la locutrice quant à la valeur avancée, plus précisément quant à la justesse de son souvenir.

Le même phénomène apparaît en (8) :

(8) **ND** : Can you remember when theatre started to kind of decline?
It's not as popular in the same way.

NH : [affected] It's changed so much now. *I suppose it began its real decline in about the... I should suppose about the 1980s, when most of the... bit what I would call the great actors had retired by then, or were retiring, really rather, you know, elderly, and there weren't the young ones so much coming along*¹⁷.

<http://www.bl.uk/projects/theatrearchive/heayes6.html>.

Interviewé par Natalie Dunton le 16/01/08.

L'énonciateur ne peut fournir une valeur référentielle stabilisée (*in about the...*) et la référencement se trouve momentanément bloquée.

17. Ma traduction :

« **ND** : Pouvez-vous dire quand le théâtre a commencé à perdre de l'importance ? Sa popularité n'est plus ce qu'elle était.

NH : [affecté] Ça a tellement changé aujourd'hui. *Il me semble que son véritable déclin a commencé vers... je dirais que ça a dû être dans les années 1980*, à l'époque où la plupart des... disons des grands acteurs avaient quitté la scène, ou plutôt ils étaient, vous voyez, plutôt âgés, et il n'y avait pas beaucoup de jeunes qui prenaient la relève. ».

La relative appositive introduite par *when* est la trace de l'opération d'ajustement qualitatif inter-notionnel : l'énonciateur s'est fondé sur les propriétés décrites (*the great actors had retired or were retiring, there weren't the young ones so much coming along*) pour proposer la valeur *the 1980s*, qui lui semble correspondre à ces propriétés. Ainsi, dans cet énoncé également, l'ajustement entre propriétés-repères et valeur proposée est nécessaire, et explique pourquoi on passe de *I suppose* à *I should suppose*.

On retrouve cette différence entre *I think* et *I should think* dans l'énoncé (9) :

- (9) 'But there was no question of your father having deliberately killed your mother, or of your mother having deliberately killed your father.'

'If I thought which was most likely,' said Celia, 'I would think my father killed my mother. Because, you see, *it's more natural for a man to shoot anyone, I think*. To shoot a woman for whatever reason it was. *I don't think a woman*, or a woman like my mother, *would be so likely to shoot my father*. If she wanted him dead, ***I should think she might have chosen some other method***. But I don't think either of them wanted the other one dead.'¹⁸

Agatha Christie, *Elephants Can Remember*, 1972, p. 82

Alors que *I think* ne fait qu'expliciter la source modale (l'origine de l'opinion)¹⁹, *I should think* est la trace de la représentation préalable à une prise de position. *I should think* privilégie le travail à l'œuvre sur les S (la dimension qualitative)²⁰, ce qui est confirmé par

18. « - Mais il ne fut absolument pas question du fait que votre père ait sciemment abattu votre mère, ou votre mère, sciemment abattu votre père.

- Si je devais dire laquelle de ces deux hypothèses me paraît la plus plausible, dit la jeune fille, je pencherais pour celle de mon père abattant ma mère. Parce que *ça me semble plus normal qu'un homme tire sur quelqu'un, voyez-vous*. Tire sur une femme, pour quelque raison que ce soit. *Je ne crois pas qu'une femme comme ma mère, soit vraiment susceptible de tirer sur mon père*. Si elle avait voulu le tuer, ***je crois qu'elle aurait sans doute opté pour une autre méthode***. Cela dit, je ne crois pas qu'aucun des deux ait souhaité tuer l'autre. »

Traduction par Catherine Richard, *Une mémoire d'éléphant*, Paris, Hachette-Éditions du Masque, 2000, p. 266.

19. Selon Doro-Mégy (2004 : 121), « *Think* postposé ne constitue plus le repère de l'énoncé : il explicite la source modale. »

20. Dans la Théorie des Opérations Énonciatives, le paramètre S des coordonnées énonciatives est lié à la subjectivité de l'énonciateur, à la structuration d'une notion donnée, et concerne donc les propriétés que l'instance subjective associe à cette notion.

la présence de *some* et de *might*. En effet, il ne s'agit pas d'évaluer le degré de probabilité de la relation < *she - choose some other method* > mais d'évaluer la compatibilité, le bien-fondé d'une représentation par rapport à une propriété préconstruite. Ainsi, la représentation '*a woman not be likely to shoot a man*' sert ici de postulat de départ à l'énonciateur et va fonctionner comme propriété-repère, à partir de laquelle est proposé l'énoncé *she might have chosen some other method*. L'énonciateur met en relation ses propres représentations.

On a donc affaire, avec cette séquence, à un ajustement intra-subjectif, ce que Culioli désigne comme cette « relation de soi à soi », qui permet à l'énonciateur de dire « je est un autre », *cit.* dans Culioli et Normand (2005 : 165)²¹.

3.2. Mise en relation de notions

On retrouve ce phénomène d'ajustement inter-notionnel, donc entre propriétés, dans l'exemple (10) :

- (10) 'It seems very funny of them,' she said, 'to want to stay behind.'
 'Oh, I don't think so,' said Miss Marple. '*I think* it is really quite natural. *They have a rather exact plan, I imagine.*'
 'What do you mean by a plan?' asked Miss Glynne.
 'Well, ***I should think*** *they are always prepared for various eventualities and have a plan for dealing with them.*'²²
 Agatha Christie, *Nemesis*, 1971, p. 319

Dans ce passage en effet, le contenu propositionnel dépendant de *I should think* correspond à une reformulation de l'énoncé antécédent

21. Voir aussi Antoine Culioli et Claudine Normand (2005 : 203-204) : « Mais d'un autre côté, nous avons une autre forme d'efficacité qui n'est pas liée à la linéarité et aux contraintes de la communication avec autrui ; c'est-à-dire que les problèmes d'ajustement de *soi à soi* – de *soi à soi* comme un autre, comme dit sur ce point Ricœur – ces problèmes ne sont pas les mêmes que ceux de *soi à autrui*, pour la bonne raison que nous avons des corps différents, des cerveaux différents, une activité corticale différente, et là nous n'y pouvons rien ! Et c'est ça le problème intéressant. »

22. « - C'est drôle, avait-elle dit, qu'elles aient préféré rester ici.

- Non, je trouve ça parfaitement naturel. *Elles doivent avoir un plan bien établi, j'imagine.*

- Comment ça, un plan ? demanda Mrs Glynne.

- ***Je pense*** *qu'elles sont toujours prêtes à parer à toute éventualité.* »

Traduit par Jean-Michel Alamagny, *Némésis*, Paris, Hachette-Éditions du Masque, 2000, p. 266.

They have a rather exact plan, à la demande de l'interlocutrice. Les propriétés de la notion précédemment construite */have a rather exact plan/* servent de repère, de postulat de référence, à partir duquel on peut envisager le bien-fondé de la représentation */be always prepared for various eventualities and have a plan/*. Encore une fois, il y a bien un ajustement de la notion repérée à la notion repère, ajustement qualitatif inter-notionnel, dont le segment *I should think* est la trace.

C'est ce phénomène qui est à l'œuvre également dans l'exemple (11) :

- (11) To summarise that, I believe that since that debate is going to *happen fairly* soon, obviously this year, *within a month or two*, ***I should imagine***, erasure would be inappropriate because of that²³.

The Architects Registration Board –
Professional Conduct Committee

– Jeudi, 7 avril 2005 –

<http://www.arb.org.uk/regulation/pcc-decisions/gardner1.shtml>

À partir de la propriété-repère 'happen fairly soon', *I should imagine* indique que la valeur référentielle proposée 'within a month or two' s'ajuste à la représentation que l'énonciateur se fait de 'fairly soon'. Du reste, *I imagine* est considéré comme difficilement recevable dans cet énoncé par les anglophones interrogés.

C'est précisément parce qu'on travaille uniquement sur les représentations que la séquence *I guess* ne pourrait pas non plus commuter avec *I should guess* dans l'exemple (12) :

- (12) At the desk – “Can I help you?” was a small grave old black lady. Yes, she had me down for an appointment. However, “Let’s begin,” she said. “Name? How do you spell the first?”

23. Ma traduction :

« Pour résumer, je pense que dans la mesure où il est prévu que ce débat se déroule *sans tarder*, de toute évidence cette année, *dans un mois ou deux*, ***je suppose***, l'effacement serait inapproprié pour cette raison. ».

*That took an excruciating, I should guess roughly, 30 minutes, in truth it was about 20 seconds. And on and on*²⁴.

http://news.bbc.co.uk/1/hi/programmes/letter_from_america/445738.stm – 13 septembre 1999

Les propriétés de la situation décrite sont telles qu'elles peuvent être légitimement évaluées comme représentant la notion prédicative 'that take 30 minutes'. Or, comme l'indique la suite de l'énoncé (*in truth it was about 20 seconds*), cette interprétation qualitative ne peut être prise en charge par l'énonciateur au moment de l'énonciation. Ceci montre bien qu'on travaille uniquement sur l'ajustement notionnel (qualitatif) et pas du tout sur la problématique quantitative, épistémique : on ne cherche pas à évaluer le degré de probabilité de l'occurrence de procès en jeu.

En revanche, lorsque le jugement modal porte sur la délimitation existentielle, la probabilité de l'occurrence de procès, le prédicat cognitif apparaît seul, sans *should* :

(13) Mr Duncan Smith was driven from office three years ago when his own party turned on him.

"*I suppose* you're laughing about this?" the Prime Minister remarked, in a reference to his own predicament. But Mr Duncan Smith replied: "There are some things I don't laugh about."²⁵

<http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/i-suppose-you-think-this-is-funny-pm-tells-duncan-smith-415088.html> – « *I suppose* you think this is funny, PM tells Duncan Smith », 8 septembre 2006.

Dans cet énoncé, le segment *I should suppose* ne pourrait pas commuter avec *I suppose* :

24. Ma traduction :

« Au secrétariat, une vieille dame noire me demanda sur un ton sérieux : "Puis-je vous aider ?". Oui, mon rendez-vous était bien noté. Toutefois, reprit-elle : " Allons-y. Votre nom ? Comment ça s'écrit ?"

Ça a bien pris, je dirais, 30 minutes insupportables ; *en vérité ça dura une vingtaine de secondes*. Et ça continuait. ».

25. Ma traduction :

« Mr Duncan Smith fut forcé de démissionner il y a trois ans, après avoir été contesté en interne dans son parti.

"*Je suppose* que ceci vous fait rire ?", fit remarquer le Premier Ministre, faisant allusion à sa propre situation. Mais Mr Duncan Smith répondit : « Il y a des choses qui ne me font pas rire. » ».

* *I should suppose* you're laughing about this?

En effet, il n'y a pas d'ajustement inter-notionnel dans ce contexte. La question vise simplement à confirmer la validation de la relation < *you - laugh about this* >. Le jugement exprimé par *I should suppose* ne peut donc porter sur la délimitation existentielle (Qnt) de l'occurrence de procès.

Par conséquent, il semble difficile d'avancer que la séquence *I should think* construit simplement une assertion encore plus affaiblie que *I think*. Si c'était le cas, les deux segments pourraient facilement commuter. Or, quand l'ajustement par rapport à une notion-repère n'est pas présent, seul *I think* est possible. C'est ce qu'on observe dans l'exemple (14), où la commutation avec *I should think* serait irrecevable :

(14) **PR:** But *I do remember* it being very enjoyable.

NR: Yes, good. Is there anything at all that you want to add about those performances, which you enjoyed or which stood out especially?

PR: *I think we enjoyed* what we saw. And it was a comparatively rare thing for us to go because of the difficulties, so, no; *I think we enjoyed* what we saw²⁶.

<http://www.bl.uk/projects/theatrearchive/redgrave.html> –
« Theatre goes 1945-68 », Interviews de Phyll et Allan
Redgrave par Neil Redgrave 22/12/2004.

Confirmant l'impossibilité de la permutation, une anglophone a ajouté : « on aurait un effet de distance, comme si on était en train de se regarder ». En effet, en posant une origine subjective décrochée, *I should think* créerait une rupture totale entre le *I* énonciateur et le *I* référent du personnage comme si l'énonciateur (S_0 en Sit_0) se dissociait du personnage auquel il fait référence. Cependant, si l'on change le pronom dans la complétive, la manipulation avec *I should think* ne pose alors plus de problème d'acceptabilité : *I should think they enjoyed what they saw*. Dans ce cas *I should think* indiquerait un

26. Ma traduction :

« PR : Mais *je me souviens* que ça nous plaisait beaucoup.

NR : Bien. Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter au sujet de ces représentations, que vous avez aimées ou qui vous laissent un souvenir particulier ?

PR : *Je crois que nous apprécions* ce que nous voyions. Et nous y allions assez rarement à cause des problèmes que ça posait, donc, non, *je crois que nous aimions* ce que nous voyions. ».

ajustement notionnel : la représentation que l'énonciateur se fait de la notion prédicative '*they enjoy*' s'ajusterait aux propriétés observées en Sit₂, au moment de l'événement (par exemple : ils étaient contents, ils souriaient, etc.). Autrement dit, *I should think* indique qu'à partir de ce qu'il sait ou de ce qu'il voit, l'énonciateur peut attribuer au procès une valeur référentielle qui s'ajuste au plus près à ces propriétés observées.

L'utilisation du pronom *I* après *I should think* est cependant possible lorsque l'énonciateur se dissocie volontairement du référent de *I*, comme dans l'exemple (15) :

- (15) 'Yes, Miss Kenton, just a small matter. I happened to be walking past the kitchen yesterday when I heard you calling to *someone named William*.'
 'Is that so, Mr Stevens?'
 'Indeed, Miss Kenton. I did hear you *call several times for "William"*. *May I ask who it was you were addressing by that name?*'
 'Why, Mr Stevens, ***I should think I was addressing your father***. There are no other Williams in this house, I take it.'
 'It's an easy error to have made,' I said with a small smile²⁷.
 Kazuo Ishiguro, *The Remains of the Day*, 1989, p. 55

D'un point de vue pragmatique, cette configuration relève néanmoins de l'ironie. En effet, la locutrice feint d'accepter le point de vue de son interlocuteur qui prétend envisager tous les possibles en posant la question : '*May I ask who it was you were addressing by that name?*' En d'autres termes, elle concède que les propriétés associées à la notion repère '*I call for William*' puissent ne pas correspondre à la valeur référentielle '*I address your father*'.

I should think permet donc d'indiquer que l'identification de '*I call for William*' à '*I address your father*' ne va pas de soi et qu'il est

27. « - Oui, Miss Kenton. Il s'agit d'un tout petit problème. Hier, je passais par hasard devant la cuisine quand je vous ai entendue appeler *une personne nommée William*.

- Ah Bon, Mr Stevens ?

- Absolument, Miss Kenton. Je vous ai bien entendue *appeler à plusieurs reprises un nommé William*. *Puis-je vous demander à qui vous vous adressiez ainsi ?*

- Mais, Mr Stevens, ***j'imagine que je m'adressais à votre père***. Il n'y a pas d'autre William dans la maison, à ma connaissance.

- C'est une erreur bien compréhensible, dis-je avec un petit sourire. »

Traduit par Sophie Mayoux, *Les Vestiges du jour*, Paris, Presses de la Renaissance, 1990, p. 64.

nécessaire de passer par un ajustement inter-notionnel pour obtenir cette mise en relation.

On observe le même phénomène en (16), où l'ironie se trouve particulièrement favorisée. En effet, la propriété proposée par le co-énonciateur ne correspond pas à la propriété attendue par l'énonciateur compte tenu de la notion qui fonctionne comme repère. L'énonciateur est alors conduit à proposer une autre propriété, tout en interrogeant – au moyen de *I should think* – le bien-fondé d'ajuster cette dernière à la notion-repère :

- (16) 'Don't you give them a set of keys when you go away?' I ask. I know he doesn't, I'm just pretending I don't to relieve my irritation. 'Course not!' he says indignantly. 'I don't want them coming into my house nosing around while I'm away.' '***I should think*** they'd have better things to do at Christmas,' I sneer²⁸.

David Lodge, *Deaf Sentence*, 2008, p. 176

L'énonciateur feint de concéder que la propriété-repère '*they have your keys at Christmas time*' est compatible avec '*they nose around in your house*'. La séquence *I should think* indique donc que la mise en relation de la notion '*you give them a set of keys*' avec '*they keep an eye on your house*' n'est pas évidente, ne va pas de soi. L'ajustement inter-notionnel est alors nécessaire pour proposer '*they have better things to do at Christmas*'.

CONCLUSION

L'analyse des exemples montre que l'ajustement inter-notionnel favorise ou déclenche l'apparition de la séquence *I should think*. En effet, ces énoncés procèdent d'une valeur préconstruite fonctionnant comme repère qui est mise en relation à une valeur proposée. Cette valeur repérée peut être confrontée, implicitement ou explicitement, à une (des) valeur(s) adverse(s). *I should think* est donc la trace d'un travail qualitatif qui consiste à évaluer le bien-fondé de proposer telle

28. « "Tu ne leur *donnes pas tes clés quand tu t'en vas ?*" lui demandé-je. Je sais qu'il ne le fait pas mais je fais semblant de ne pas le savoir pour apaiser mon irritation. "Bien sûr que non ! dit-il indigné. Je veux pas qu'ils viennent *fourrer leur nez chez moi pendant que je suis absent.*" "**Tu ne crois pas qu'ils ont mieux à faire à Noël ?**" dis-je en ricanant. »

Traduit par Maurice et Yvonne Couturier, *La Vie en Sourdine*, Paris : Editions Payot & Rivages, 2008, p. 238.

ou telle valeur dans son rapport à la notion-repère. En d'autres termes, *I should think* marque l'ajustement nécessaire entre contenu notionnel-repère et contenu notionnel-repéré. Cette opération d'ajustement émane de l'énonciateur, qui seul peut se poser comme sujet pensant, supposant, inférant, évaluant, par rapport à ses propres représentations. Ainsi l'ajustement à l'œuvre dans ces énoncés est-il de type intra-subjectif et inter-notionnel. On comprend alors pourquoi ces séquences ne fonctionnent qu'avec le pronom *I* et pourquoi on trouve *I firmly think / I definitely think* alors que **I should firmly think / *I should definitely think* ne sont pas recevables.

BIBLIOGRAPHIE

- ARIGNE, Viviane, 1994, « Quelques remarques sur les énoncés de type *I should think...* », *SIGMA* n°16, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 141-183.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1998, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », dans Robert Vion (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 63-79.
- BENVENISTE, Émile, 1958 (1966), « De la subjectivité dans le langage », dans *Problèmes de linguistique générale*, vol.1, Paris, Gallimard, p. 258-266.
- CELLE, Agnès, 2006, *Temps et modalité – L'anglais, le français et l'allemand en contraste*, Bern, Peter Lang.
- CHUQUET, Jean, 2003, *Verbes de parole, de pensée, de perception*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CULIOLI, Antoine, 1989, « Representation, referential processes, and regulation. Language activity as form production and recognition », dans Culioli, 1990, p. 177-213.
- CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1 (Collection *L'Homme dans la langue* animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1993, « Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ? », dans Culioli, 1999a, p. 159-178.
- CULIOLI, Antoine, 1997a « Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques », dans Catherine Fuchs et Stéphane Robert (éds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Collection HDL, Gap : Ophrys, p. 43-57.

- CULIOLI, Antoine, 1997b, « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif », dans Culioli, 1999b, p. 91-99.
- CULIOLI, Antoine, 1998, « Non mais, des fois ! », dans Culioli, 1999b, p. 135-141.
- CULIOLI, Antoine, 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, tome 2 (Collection *L'Homme dans la langue*, animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, tome 3 (Collection *L'Homme dans la langue*, animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 2001, « J'allais me laisser faire, peut-être ! » dans André Joly et Monique De Mattia (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative. Textes recueillis en hommage à René Rivara*, Paris, Ophrys, p. 107-118.
- CULIOLI, Antoine, 2004, Notes du séminaire d'Antoine Culioli, Institut d'Etudes anglophones Charles V, 7 avril 2004.
- CULIOLI, Antoine et NORMAND, Claudine, 2005, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys.
- DESCHAMPS, Alain, 2001, « Approche énonciative des modaux de l'anglais », *Cahiers de Recherche en Grammaire Anglaise*, tome 8, *Modalités et opérations énonciatives*, Gap, Ophrys, 3-21.
- DESCHAMPS, Alain, 2006, « Verbes de parole : invariants et spécificités », dans Dominique Ducard et Claudine Normand, *Antoine Culioli - Un homme dans le langage, Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle*, juin 2005, Paris, Ophrys, p. 267-284.
- DORO-MÉGY, Françoise, 2003, « Rôle de l'articulation entre sujet de l'énoncé et sujet énonciateur dans le fonctionnement et la traduction en français des verbes think et believe », dans *Le sujet*, Paris, Ophrys, p. 213-224.
- DUFAYE, Lionel, 2000, *Les Auxiliaires de modalité et la négation en anglais contemporain : projet de représentation formelle en termes d'opérations qualitatives et quantitatives*, Thèse, Paris 7.
- MILNER, Jean-Claude, 1992, « De quelques aspects de la théorie d'Antoine Culioli projetés dans un espace énonciatif », dans *La Théorie d'Antoine Culioli - Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, p.19-38.
- NØLKE, Henning, 1989, « Modality and Polyphony », dans Michael Herslund. (éd.), *On Modality - Papers from meetings and discussions in the linguistic circle of Copenhagen*, Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, vol. XXIII, Copenhague, Akademisk Forlag, p. 45-63.
- SAUERWEIN SPINOLA, Sibylle, 2000, *La représentation critique du discours de l'autre : le questionnement oppositif*, Münster, Lit-Verlag.
- SOUESME, Jean-Claude, 2005, « ONE, YOU et l'altérité qualitative », communication au IV^e Colloque National de Linguistique Anglaise de Nice, 22-24 septembre 2005, *CYCNOS*, Volume 23, n°1, *Le Qualitatif*, <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=37>.

- VION, Robert, 2001, « Effacement énonciatif et stratégies discursives », dans André Joly et Monique De Mattia (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative. Textes recueillis en hommage à René Rivara*, Paris, Ophrys, p. 331-354.
- VOGÜÉ (de), Sarah, 1992, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *LINX*, n°26, *Lectures d'Emile Benveniste*, Paris X Nanterre.
- Notes du séminaire d'Antoine Culioli, Institut d'Etudes anglophones Charles V, 7 avril 2004.

